Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **27 (1990)**

Heft 1014

PDF erstellt am: **03.06.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

Domaine Public 1014

DP

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand

1er novembre 1990
Vingt-huitième année

# La facture internationale

En Suisse, la politique étrangère, qui ailleurs fait tant parler, ne soulève guère les passions. Et surtout pas aux Chambres fédérales, où les rangs alémaniques se font clairsemés dès que l'on parle diplomatie — un domaine traditionnellement laissé aux Latins. Outre-Sarine, on préfère les affaires économiques extérieures aux «affaires» étrangères; lesquelles, heureusement, coûteraient relativement bon marché s'il n'y avait pas l'aide au tiers monde, ni cette folie des voyages qui a saisi même le chef, autrefois immobile, du département.

A force de se vouloir pragmatique et plus intéressée par les contacts commerciaux que par les relations diplomatiques, la Suisse s'est taillée une réputation de «profiteuse», toujours attentive à sauvegarder ses intérêts économiques et beaucoup moins prête à manifester une solidarité qui pourrait s'avérer coûteuse. Or voilà que la politique étrangère, toutes formes de relations confondues, se met à coûter cher. Les rapports Nord-Sud, les mouvements de réfugiés, les réformes à l'Est, les développements de l'intégration européenne, les négociations du GATT, les investissements dans les transports internationaux viennent gonfler une facture que la Suisse devra bien régler.

L'aide publique au développement, qui représente traditionnellement la majeure partie des dépenses du DFAE, va passer pour la première fois le cap du milliard en 1991. L'aide aux requérants d'asile et aux réfugiés en Suisse, désormais imputée aux dépenses de la prévoyance sociale, atteindra les 500 millions l'an prochain; la coopération avec les pays de l'Est exigera sans doute des moyens bien supérieurs aux 250 millions déjà votés par les Chambres. Quant au rapprochement avec l'Europe communautaire, il va représenter un effort pas encore chiffré, et d'ailleurs en grande partie non mesurable. Même remarque pour les négociations au sein du GATT, qui vont se solder par des sacrifices d'une ampleur encore inavouée. S'agissant des transports internationaux, par le rail comme par la route, les investissements nécessaires se chiffrent par milliards, dont une douzaine pour les seules transversales ferroviaires à travers les Alpes.

A toutes ces dépenses clairement engendrées par la politique extérieure, il faut ajouter des imprévus de taille, comme l'opération de l'an dernier en Namibie, finalement moins coûteuse que prévu, ou la contribution à l'indemnisation des pays victimes involontaires des sanctions économiques à l'égard de l'Irak (on parle de 300 à 500 millions, principalement destinés à la Jordanie et à l'Egypte). Sans compter les conséquences de la pétition pour une aide spéciale au désendettement, de l'ordre de 700 millions, à l'occasion de l'anniversaire de la Confédération.

Inutile de dire que le tout nous paraît amplement justifié et que la Suisse a beaucoup à gagner de ne plus chercher à vouloir toujours le beurre et l'argent du beurre. Volontiers voyageuse au rabais dans le train des relations internationales, elle va désormais payer son billet au plein tarif. Voilà qui n'ira pas sans douleur interne.

En clair: l'abattoir à vaches sacrées va ouvrir bien grandes les portes déverrouillées ces derniers mois avec la votation du 26 novembre 1989 sur l'armée et les premiers changements en matière de politique agricole. Les budgets de la défense nationale et les versements à l'agriculture, réputés intouchables jusqu'ici, vont connaître des redimensionnements sévères. Ainsi le veulent les nouvelles contraintes de la politique extérieure, dûment exploitées par Otto Stich — qui ne pourrait le faire sans l'aval de tout le Conseil fédéral. Telle est la mission historique des deux conseillers fédéraux radicaux: Kaspar Villiger, venu des affaires, ne craint pas de rationaliser même le secteur militaire et s'y emploie avec une apparente naïveté qui énerve au plus haut point ces messieurs les officiers généraux. Quant à Jean-Pascal Delamuraz, injustement malmené par les banquiers ces derniers temps, il va

YJ

*(suite à la page 2)*